

Conseil Municipal**Séance du Jeudi 6 Avril 2023
Convocation du 31 Mars 2023
Ordre du jour**

- Approbation du compte-rendu de la séance précédente
- Approbation du compte de gestion 2022
- Approbation du compte administratif 2022
- Affectation des résultats
- Vote des taux de fiscalité 2023
- Subventions 2023
- Approbation du budget primitif 2023
- Contrat SACPA
- Délégué du Sirmotom et SDESM
- Contrat RGPD avec le Centre de Gestion
- Affaires Diverses

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni le 06 Avril 2023 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Pascal CAMUSET, Maire.

Assistaient à la séance : M. Pascal CAMUSET, Maire, M. Éric PEZET, M. Marc FABRY, Adjoint, Mme Sandrine GAY, M. Frédéric PENOT.

Absents excusés : Mme Sylvie FAYOL ayant donné procuration à Mme Sandrine GAY

Mme Sophie MÉNARD ayant donné procuration à M. Éric PEZET

Mme Sylvie GUIARD ayant donné procuration à M. Frédéric PENOT

Monsieur Frédéric PENOT a été désigné secrétaire de séance.

Le Maire ouvre la séance et propose au Conseil Municipal d'ajouter le point suivant à l'ordre du jour : DEMANDE DE SUBVENTION FER (Fond d'Équipement Rural)

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cet ajout à l'ordre du jour.

❖ **APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE**

Pas de remarques

Le compte-rendu de la réunion précédente est adopté à l'unanimité.

❖ **COMPTE DE GESTION 2022 DÉLIBÉRATIONS N°0770192300006**

Monsieur Maire présente le compte de gestion de la commune.

Résultats budgétaires de l'exercice

	<i>Section d'investissement</i>	<i>Section de fonctionnement</i>	<i>Total des sections</i>
<i>Recettes</i>			
<i>Prévisions budgétaires</i>	109 874.65	646 684.58	756 559.23
<i>Titres de recettes</i>	60 307.36	297 859.84	358 167.20
<i>Réduction de titres</i>	686.70	6 902.36	7 589.06
<i>Recettes nettes</i>	59 620.66	290 957.48	350 578.14
<i>Dépenses</i>			
<i>Autorisation budgétaire</i>	109 874.65	646 684.58	756 559.23
<i>Mandats émis</i>	103 653.28	285 213.87	388 867.15
<i>Annulations de mandats</i>	0.00	0.00	0.00
<i>Dépenses nettes</i>	103 653.28	285 213.87	388 67.15
<i>Résultats de l'exercice</i>			
<i>Excédent</i>		5 743.61	
<i>Déficit</i>	44 032.62		38 289.01

Résultat d'exécution du budget principal et des budgets annexes

	<i>Résultats à la clôture de l'exercice 2021</i>	<i>Part affectée à l'investisse ment exercice 2022</i>	<i>Résultats de l'exercice 2021</i>	<i>Résultat de clôture de 2022</i>
<i>Budget principal</i>	1 217.96	0.00	-44 032.62	-42 814.66
<i>Investissement</i>				
<i>Fonctionnement</i>	403 966.58	0.00	5 743.61	409 710.19
<i>TOTAL I</i>	405 184.54	0.00	-38 289.01	366 895.53

Après en avoir délibéré, le compte de gestion est approuvé à l'unanimité

❖ APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 DÉLIBÉRATIONS N°0770192300007

Monsieur Le Maire présente le compte administratif établi par le secrétariat de la mairie

<i>Total par section</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>	<i>Résultat/Solde</i>
<i>Fonctionnement</i>	285 213.87	290 957.48	5 743.61
<i>Investissement</i>	103 653.28	59 620.66	-44 032.62

Afin de conduire le vote, Monsieur le Maire donne la Présidence de la séance à Monsieur Marc FABRY, doyen de l'assistance, et quitte la salle.

Après en avoir délibéré, le compte administratif est approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

❖ **AFFECTATION DES RÉSULTATS N°0770192300008**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Pascal CAMUSET, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2022 le 06 Avril 2023.
Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2022
Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	5 743.61
- un excédent reporté de :	403 966.58
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	409 710.19
- un déficit d'investissement de :	42 814.66
- un déficit des restes à réaliser de :	0,00

Soit un besoin en financement de : 42 814.66
DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2022 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2022 : EXCÉDENT	409 710.19
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	42 814.66
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	366 895.53
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT	42 814.66

Adopté à l'unanimité

❖ **VOTE DES TAUX DE FISCALITÉ 2023 DÉLIBÉRATIONS N°0770192300009**

M. le Maire a remis copie de « L'État de notification des Taux d'Imposition des Taxes Directes Locales pour 2023 » établi par la Direction Départementale des Finances Publiques. Sur proposition du maire, le conseil, à l'unanimité, accepte d'augmenter les taux de fiscalité cette année.

Le produit attendu de la fiscalité directe locale est de 151 213 €
Avec pour taux de référence :

Taxe foncière (bâti)	33.82 %
Taxe foncière (non bâti)	36.09 %
Taxe d'habitation	11.37%
CFE (Contribution Foncière des Entreprises)	13.53 %

Adopté à l'unanimité.

❖ **VOTE DES SUBVENTIONS 2023 DÉLIBÉRATIONS N°0770192300010**

Le propos est de définir le montant des aides attribuées par la commune à certaines associations qui en font appel,

ADMR (Aide à la Personne)	200 €
Aide à domicile Bassée	400 €
Don du Sang	50 €
Club Sportif de Marolles	500 €

Les P'tits Loups du RPI	350 €
Comité des Fêtes	1 700€
Esprit qui clic	600€

Proposition soumise au vote : adoptée à l'unanimité.

❖ **VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023 DÉLIBÉRATIONS N°0770192300011**

Monsieur le Maire expose tous les articles du budget regroupés au sein de chapitres. Les budgets s'équilibrent en recettes et en dépenses comme suit.

	Recettes	Dépenses
Section de fonctionnement	582 837.53	582 837.53
Section d'investissement	105 847.54	105 847.54
Total Budgétaire	688 685.07	688 685.07

Après en avoir délibéré, le budget primitif est adopté à l'unanimité

❖ **CONTRAT SACPA DÉLIBÉRATIONS N°0770192300012**

Monsieur Le Maire explique que le contrat avec la Société SACPA doit être renouvelé, la société gère la capture et la prise ne charge des animaux divagants, la capture et la prise en charge et l'enlèvement en urgence des animaux dangereux, la prise en charge des animaux blessés et le transport vers une clinique vétérinaire partenaire, le ramassage des animaux décédés, dont le poids n'excède pas 40kg.

Le prix est basé sur un forfait annuel calculé en fonction du nombre d'habitants indiqué au dernier recensement de la population INSEE.

Le Montant est de 396.40€

Après en avoir délibéré, Le conseil municipal autorise Monsieur Le Maire à signer le contrat et accepte à l'unanimité le contrat.

❖ **DELEGUE DU SIRMOTOM DÉLIBÉRATION N°0770192300013**

Suite à plusieurs démissions, nous devons renommer les délégués pour le SIRMOTOM :

SIRMOTOM : Titulaires : Monsieur Pascal CAMUSET Suppléant : M Frédéric PENOT

❖ **DELEGUE DU SDESM DÉLIBÉRATION N°0770192300014**

Suite à plusieurs démissions, nous devons renommer les délégués pour le SDESM :

SDESM : Titulaire : M Marc FABRY et M Eric PEZET
Suppléant : M Frédéric PENOT

❖ **CONTRAT RGPD AVEC LE CENTRE DE GESTION DÉLIBÉRATION N°0770192300015**

Afin d'accompagner les collectivités à respecter les obligations en matière de protection de données à caractère personnel, l'Association pour le Développement et l'Innovation numérique des Collectivités (ADICO) propose de mutualiser son délégué à la protection des données avec le Centre de Gestion.

Après lecture du contrat par Monsieur le Maire, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- D'adopter la proposition de Monsieur le Maire,
- D'autoriser le Maire à signer le contrat d'accompagnement à la protection des données personnelles proposée par l'ADICO,
- D'inscrire au budget les crédits correspondants.

❖ **DEMANDE DE SUBVENTION FER DÉLIBÉRATION N°0770192300016**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que nous allons effectuer plusieurs travaux routiers, ce type d'opération est éligible aux aides du département.

Monsieur Le Maire souhaite faire la demande de subvention.

Le Conseil Municipal à l'unanimité autorise Monsieur Le Maire à faire la demande de subvention

❖ **AFFAIRES DIVERSES**

Néant

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20 h 30.

Table des Délibérations

❖	Approbation du compte-rendu de la sÉance prÉCÉdente.....	1
❖	COMPTE DE GESTION 2022 DÉLIBÉRATIONS N°0770192300006	1
❖	approbation du compte administratif 2022 DÉLIBÉRATIONS N°0770192300007 2	
❖	affectation des rÉSultats N°0770192300008	3
❖	vote des taux de fiscalité 2023 DÉLIBÉRATIONS N°0770192300009.....	3
❖	vote des subventionS 2023 DÉLIBÉRATIONS N°0770192300010.....	3
❖	vote du budget primitif 2023 DÉLIBÉRATIONS N°0770192300011	4
❖	CONTRAT SACPA DÉLIBÉRATIONS N°0770192300012	4
❖	délégué du sirmotom DÉLIBÉRATION N°0770192300013	4
❖	délégué du sdesm DÉLIBÉRATION N°0770192300014.....	4
❖	CONTRAT RGPD AVEC LE CENTRE DE GESTION DÉLIBÉRATION N°0770192300015.....	5
❖	demande de subvention fer DÉLIBÉRATION N°0770192300016.....	5
❖	affaires diverses.....	5

Les présentes délibérations ont été rendues exécutoires
Après dépôt en Sous-Préfecture le

et publication ou notification le

suivent les signatures :

M. Pascal CAMUSET		M. Frédéric PENOT	
-------------------	--	-------------------	--